

## Quand le radio téléphone s'essaye à la diffusion de masse...Radio Animation Pêche

*Par Jean-Yves Merrien*

25 mars 1975. À bord des bateaux de pêche de la côte sud de la Bretagne, la radio du bord est calée sur Radio St Nazaire, ainsi que l'on nomme le radiotéléphone maritime. Mais ce midi-là, au lieu des vacances habituelles, pour la météo, les échanges familiaux trop impersonnels ou codés, un son inhabituel grésille, répétitif. C'est le bruit émis par un sonar, l'indicatif de Radio Animation Pêche. Radio Animation Pêche est une émission de débat, d'information, de



de sensibilisation aux sujets techniques, économiques et sociaux soulevés par la modernisation de la pêche artisanale. Les promoteurs et réalisateurs de ce programme sont conscients du travail à mener pour intéresser puis fidéliser ce public de marins aux heures même d'un labeur que chacun sait particulièrement prenant et difficile.

Remettons-nous dans le contexte de ces années 1960/1975. C'est la deuxième tranche des « trente glorieuses » selon l'appellation de l'économiste Jean Fourastié pour désigner cette révolution économique et sociale de l'après-guerre 1939-1945. De Gaulle est Président de la République et son Premier ministre Michel Debré a, entre autres objectifs politiques, celui de doter la France de structures de formation professionnelle accompagnant cette révolution en cours. M. Debré était « un fidèle admirateur de l'œuvre de Jules Ferry, qu'il voulait poursuivre en offrant une deuxième chance à ceux qui n'avaient pu tirer tout le profit de leur scolarité »<sup>1</sup>. Et il va légiférer en ce sens par deux fois. En 1959, en tant que Premier ministre, il légifère sur la promotion sociale, puis une seconde fois, en tant que ministre des Finances, en faisant voter une loi sur la formation professionnelle.

C'est dans un cadre législatif et financier consolidé par cette législation que vont naître dans l'Ouest de la France des initiatives de formation professionnelle et de promotion sociale utilisant les moyens de communication à distance que sont la télévision, la radio, sans oublier le radiotéléphone. Sont particulièrement ciblés par ce type de communications, les travailleurs indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants, marins, qui n'ont pas les structures d'accueil et de formation dont disposent les salariés en entreprise

Louis Malassis, professeur d'économie à l'École nationale supérieure d'agriculture de Rennes (ENSAR) lance en 1966 Télé Promotion Rurale. Au cours de l'hiver, des émissions télévisées diffusées en matinée, après la traite des vaches, et discutées en groupes de réception. Après un déjeuner pris en commun, les questions soulevées dans les groupes sont centralisées à Rennes et débattues lors de multiplex confrontant les experts aux groupes qui les ont posées.

Sur le même principe d'organisation l'Association pour le développement de la promotion sociale en Bretagne (ADPSB) va diffuser Télé Promotion Artisans.

Mais comment s'adresser à cette population indépendante certes mais toujours en déplacement que constituent les marins ? Le Centre d'études et d'action sociales maritimes ( CEASM), avec le soutien de l'ADPSB cité plus haut et du Crédit Maritime, propose à la Délégation de la formation professionnelle et à la promotion sociale, instance rattachée au Premier ministre, de lancer en direction des marins-pêcheurs des émissions de radio sur ce qu'on appelle communément la « gamme marine », en l'occurrence un service de radio téléphone proposé par France Télécom aux gens de mer. La Délégation accepte de financer l'opération. La toute nouvelle société FR3 Pays de Loire, (l'ORTF vient de disparaître 4 mois plus tôt) met à la disposition de Radio Animation Pêche, réalisateur, preneur de son, moyens techniques contre finances, tandis que France Télécom diffuse au rythme de deux émissions par semaine, à 12h 30 , reprises le soir même à 22h. Les sujets abordés sont à caractère économique, le marché du poisson, coûts et marges de la distribution, à caractère technique ou scientifique, la B.L.U, le système de navigation TORAN, ou encore traitent des organisations professionnelles, coopératives, mutuelles de femmes de marins etc...

Le premier accueil est encourageant et riche d'enseignements pour la suite. Les marins satisfaits de voir leur profession prise en compte lui font bon accueil. Les organisations professionnelles soutiennent cette initiative. La zone de diffusion est rapidement élargie et Radio Le Conquet diffuse bientôt ces émissions.

Pourtant, à l'usage, les limites de cette initiative apparaissent. Les émissions sont reçues sur le poste de téléphonie du bord et donc dans la passerelle de pilotage occupée principalement par le patron. Cet état de fait rend, pour l'équipage, l'accès à l'écoute plus difficile. De plus, lors de la rediffusion à 22h, le patron dort dans la cabine la plus proche de la timonerie et bien souvent le marin de quart n'ose pas allumer la radio.

Radio Animation Pêche s'adapte à cette situation en dupliquant ses émissions sur cassettes accompagnées d'un livret d'informations complémentaires relatives aux sujets traités. Cette initiative a peu de succès : l'écoute de ces émissions est difficilement compatible avec la vie à bord. Une fois à quai, les marins ont d'autres préoccupations.

Malgré tout la Délégation à la formation professionnelle maintient son soutien mais la formule s'essouffle au fil des ans. Pour éviter une fermeture qui se dessine les salariés de Radio Animation Pêche imaginent de réorienter le projet sous forme d'une « radio de la mer » en FM. Le concept : des informations sur la mer et des « musiques aquatiques ». En novembre 1992 une radio associative, « Fréquence Mer » est créée et diffuse sur trois fréquences à partir de Concarneau, Lorient et Quimper. Mais les fonds ne suivent pas. TDF qui n'a pas été payée arrête la diffusion quatre mois après la mutation de Radio Animation Pêche en Fréquence Mer.

Difficile de faire le bilan de ces années d'effort de formation, de recherche d'un support de diffusion adapté à un public par définition quasi-injoignable, tant est spécifique du point de vue d'une offre de formation le contexte économique, sociologique et professionnel des marins de la pêche côtière ou semi-hauturière. Il reste qu'un patrimoine sonore sur une population méconnue, les marins-pêcheurs, matelots et patrons, de Bretagne et de Vendée, a été rassemblé. Avis aux historiens, économistes, anthropologues qui voudraient exploiter ce fonds pour mieux connaître cette population que Victor Hugo nommait « les travailleurs de la mer » .